

LIGNER & ROCHELET est un cabinet d'avocats d'affaires. Le Cabinet propose à ses [clients](#) , entreprises françaises et étrangères, des prestations de conseil et de représentation juridiques et judiciaires.

Il réunit des [avocats](#) disposant de compétences complémentaires et qui exercent ensemble depuis plusieurs années. L'ambition des fondateurs a, dès l'origine, été de transformer et de consolider cette expérience commune et réussie au bénéfice de leurs clients.

Le cabinet est né de la volonté de partager les [valeurs](#) issues de cette expérience et en porte l'empreinte : Le travail en équipe, la solidarité, la disponibilité, le pragmatisme, la recherche de l'intérêt de nos clients fondent notre culture et l'approche des dossiers qui nous sont confiés.

Depuis sa création, l'expansion constante du Cabinet a été mise au service de son [organisatio](#)  
[n](#) et de ses clients. Le Cabinet LIGNER & ROCHELET s'attache à apporter à ses clients la valeur ajoutée et les avantages d'un cabinet d'avocats d'affaires à taille humaine.